

STATION PL CONTROLE VL  
26 BD LOUIS CHARTOIRE  
63000 CLERMONT FERRAND  
04.73.60.32.09  
<https://clermont.control-technique.com>

VOTRE  
VÉHICULE

MERCEDES BENZ CLASSE C  
IT-186-RT



PUBLICITÉ **NOUVEAU**

**Bâti**  **FENÊTRES**

PORTES - FENÊTRES - VOILETS - PORTAILS  
PORTES DE GARAGE - PERGOLAS - STORES

04 70 99 75 04 - 06 50 41 70 04  
batifenetres@groupeguerrier.fr

AUTO'NOME Fca  
14 rue Barthélémy Thimonnier  
42300 MABLY

VOTRE CENTRE  
DE CONTRÔLE  
TECHNIQUE

STATION PL CONTROLE VL  
26 BD LOUIS CHARTOIRE  
63000 CLERMONT FERRAND

Le 13 février 2026.

Madame, Monsieur,

La validité du contrôle technique de votre véhicule arrive à expiration le **13/05/2026**. Conformément à la réglementation, une visite technique complémentaire pollution doit être réalisée avant cette date dans un centre de contrôle agréé.

A cet effet, notre établissement sera heureux de vous accueillir pour effectuer cette visite.

Soucieux de votre sécurité, notre personnel reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le responsable de centre

**VOTRE CONTRÔLE  
TECHNIQUE POLLUTION**

**NOS  
HORAIRES**

TOUTE LA SEMAINE 8H-12H ET  
14H-18H ET LE SAMEDI 8H-12H  
ET 13H-16H

**NOTRE  
OFFRE**

VOTRE CONTRÔLE POLLUTION POUR  
**30 €\***

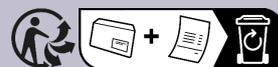
**VOTRE  
RDV**

\_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
\_\_\_ h \_\_\_

STATION PL CONTROLE VL - 26 BD LOUIS CHARTOIRE - 63000 CLERMONT FERRAND  
Société immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND n° SIRET 3452923900034  
\*sauf 4x4, SUV, camping-car, gros utilitaires, véhicules gaz et véhicules hybrides/électriques



Centre partenaire  
AUTO'NOME



\*offre promotionnelle nominative valable sur présentation de ce courrier au début du contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à votre centre de contrôle technique.